



# A V E N

## *Association des vétérans des essais nucléaires au Sahara, en Polynésie et leurs familles*

**Mr CARRASCO Gérald**

Président Aven30

138 route d'Avignon

30000 Nimes

Port : 06 71 92 72 88

Email : [geraldcarrasco@gmail.com](mailto:geraldcarrasco@gmail.com)



Nimes le 27 novembre 2023

**OBJET : POUR PERMETTRE L'INDEMNISATION DES VICTIMES « PAR RICOCHET » DES  
ESSAIS NUCLEAIRES**

Madame, Monsieur,

Tous les systèmes d'indemnisation mis en place dans le cadre de la réparation des dommages collectifs (FIVA – ONIAM – FGAO – FGTI) prévoient, outre l'indemnisation de la victime, celle des préjudices subis par ses proches.

L'AVEN revendiquait depuis dès 2009 la modification de l'article premier du projet de la loi n° 2010-5 du 5 janvier de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais français.

Le tribunal administratif de DIJON se prononcera sur les dossiers à l'encontre de l'état pour demander réparation des préjudices subis par les conjoints et les enfants des victimes des essais nucléaires français.

Il est indéniable que leurs vies ont été bouleversées durant la maladie ou suite au décès du vétéran.

L'audience publique aura lieu le 5 décembre 2023 à 10 heures sa première affaire concernant la réparation intégrale des préjudices par ricochet subis par la famille de la victime. Il s'agit de l'affaire Des ayants droits de Monsieur Claudinet Larmier et de Monsieur Gérard Goret.

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements

Cordialement

Gérald Carrasco

**Siège social : 44A rue de la Favorite – 69005 LYON**

Site internet : [www.aven.org](http://www.aven.org)

Courriel : [aven@aven.org](mailto:aven@aven.org)

Tél : 04 78 36 65 31